

En accueil individuel au domicile de l'assistant maternel ou dans la garde à domicile

		Propositions intersyndicale	Maintien du salaire
Professionnel testé Covid positif	<p>Avec une vaccination complète : Isolement de 7 jours pouvant être ramené à 5 jours si un test TAG ou PCR négatif est réalisé le 5^{ème} jour et en l'absence de symptômes depuis 48 heures</p> <p>Sans vaccination ou de façon incomplète : Isolement de 10 jours pouvant être ramené à 7 jours si un test TAG ou PCR négatif est réalisé le 7^{ème} jour et en l'absence de symptômes depuis 48 heures</p>		Indemnités journalières dérogatoires et actualisation des disposition réglementaires permettant au régime de prévoyance de supprimer la carence.
Professionnel cas contact	<p>Avec une vaccination complète : Pas d'isolement. Test TAG ou PCR à réaliser immédiatement puis autotests à J+2 et J+4 suivant la réalisation du premier test.</p> <p>*Sans vaccination ou de façon incomplète : Isolement de 7 jours. Test TAG ou PCR à réaliser à l'issue de l'isolement.</p>	Ce cas doit être distingué de celui traitant de l'enfant ou du membre du foyer testé positif.	<p>*Indemnités journalières dérogatoires et actualisation des disposition réglementaires permettant au régime de prévoyance de supprimer la carence.</p> <p>Gratuité des auto-tests.</p>
Enfant testé Covid positif	<p>Isolement de 7 jours pouvant être ramené à 5 jours si un test TAG ou PCR négatif est réalisé le 5^{ème} jour et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.</p>		<p>Indemnités journalières dérogatoires et actualisation des disposition réglementaires permettant au régime de prévoyance de supprimer la carence.</p> <p>Gratuité des auto-tests.</p>

Enfant contact à risque (d'une personne au sein du mode d'accueil ou d'une personne membre de son foyer)	Accueil possible si test TAG ou PCR réalisé immédiatement est négatif. Attestation sur l'honneur d'un des parents (ou représentants légaux) nécessaire à l'occasion de chaque test. Recommandation de réaliser un nouveau test à J7 dans la mesure du possible.	Pas de maintien de l'accueil, isolement de 7 jours.	Indemnités journalières dérogatoires et actualisation des disposition réglementaires permettant au régime de prévoyance de supprimer la carence. Gratuité des auto-tests.
Enfant de l'assistant maternel cas contact (classe fermée)	Maintien de l'activité d'accueil si test négatif immédiatement. Recommandation de test à J+2 et J+4 (en application des recommandations du protocole Education nationale).	Pas de maintien de l'accueil, isolement de 7 jours.	Indemnités journalières dérogatoires et actualisation des disposition réglementaires permettant au régime de prévoyance de supprimer la carence. Gratuité des auto-tests.
Enfant de l'assistant maternel ou personne membre du foyer de l'assistant maternel testé(e) Covid Positif	Accueil interrompu 10 jours pouvant être ramené à 7 jours si un test TAG ou PCR négatif est réalisé le 7 ^{ème} jour et en l'absence de symptômes depuis 48 heures.	La CPAM refuse l'auto-déclaration sur le site Ameli.fr et estime que l'assistant maternel de l'enfant est simplement cas-contact.	Indemnités journalières dérogatoires et actualisation des disposition réglementaires permettant au régime de prévoyance de supprimer la carence. Gratuité des auto-tests.
Si présence de 3 cas dans l'accueil	Interruption de l'accueil pour une durée de 7 jours dès la présence de trois cas confirmés issus de fratries différentes dans une période de	Cas Totalement inadapté à l'accueil individuel.	Indemnités journalières dérogatoires et actualisation des disposition réglementaires permettant au régime de

			<p>prévoyance de supprimer la carence. Gratuité des auto-tests.</p>
--	--	--	--

En EAJE, MAM, RAM ou RPE			
		Proposition intersyndicale	Maintien du salaire
Professionnel ou intervenant testé Covid positif	<p>Avec une vaccination complète : Isolement de 7 jours pouvant être ramené à 5 jours si un test TAG ou PCR négatif est réalisé le 5^{ème} jour et en l'absence de symptômes depuis 48 heures</p> <p>Sans vaccination ou de façon incomplète : Isolement de 10 jours pouvant être ramené à 7 jours si un test TAG ou PCR négatif est réalisé le 7^{ème} jour et en l'absence de symptômes depuis 48 heures</p>		<p>Indemnités journalières dérogatoires et actualisation des disposition réglementaires permettant au régime de prévoyance de supprimer la carence. Gratuité des auto-tests.</p>
Professionnel cas contact	<p>Avec une vaccination complète : Pas d'isolement. Test TAG ou PCR à réaliser immédiatement puis autotests à J+2 et J+4 suivant la réalisation du premier test.</p> <p>Sans vaccination ou de façon incomplète : Isolement de 7 jours.</p>		<p>Indemnités journalières dérogatoires et actualisation des disposition réglementaires permettant au régime de prévoyance de supprimer la carence. Gratuité des auto-tests.</p>

	Test TAG ou PCR à réaliser à l'issue de l'isolement.		
Enfant testé Covid positif	Isolement de 7 jours pouvant être ramené à 5 jours si un test TAG ou PCR négatif est réalisé le 5 ^{ème} jour et en l'absence de symptômes depuis 48 heures		Indemnités journalières dérogatoires et actualisation des disposition réglementaires permettant au régime de prévoyance de supprimer la carence. Gratuité des auto-tests.
Enfant contact à risque (d'une personne au sein du mode d'accueil ou d'une personne membre de son foyer)	Accueil possible si test TAG ou PCR réalisé immédiatement est négatif. Attestation sur l'honneur d'un des parents (ou représentants légaux) nécessaire à l'occasion de chaque test. Recommandation de réaliser un nouveau test à J7 dans la mesure du possible.		Indemnités journalières dérogatoires et actualisation des disposition réglementaires permettant au régime de prévoyance de supprimer la carence. Gratuité des auto-tests.
Si présence de 3 cas dans l'accueil	Interruption de l'accueil pour une durée de 7 jours dès la présence de trois cas confirmés issus de fratries différentes dans une période de 7 jours dans une unité d'accueil.		Réactivation du dispositif d'activité partielle avec prise en charge à 100 %. Traitement accéléré des aides de la CAF toujours actives.